



**Les Communes  
du  
Val d'Annivier**



[www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

## **Commission agricole ⑩**

Procès-verbal de la séance du 23.05.07 à 13h30 au bureau communal de Vissoie

<b><u>Présents</u></b>	Gérard Genoud	Président
	Mireille Melly	Vice-présidente
	Christiane Crettaz	Membre
	René Zufferey	Membre
	Gilles Rion	Membre
	Urbain Kittel	Membre
	Patrick Epiney	Membre
	Philippe Chauvie	Membre
	Martine Antonier Tschus	Secrétaire intercommunale
<b><u>Excusé</u></b>	Simon Crettaz	Président des Présidents de communes

### **1. Rappel des commissions**

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoise	Jacques Vouardoux

### **2. PV de la dernière réunion**

Gérard Genoud ouvre la séance et présente l'ordre du jour qui ne soulève aucune remarque particulière.

Le PV de la séance du 2 mai est approuvé et les compléments du PV du 18 avril également. Il est mentionné qu'il manque trois questionnaires sur les étables (Robert Revey, Frédy Schneiter et l'étable de Vissoie). Chaque membre concerné est chargé de faire le nécessaire pour les récolter. Celui de l'étable de St-Jean doit être complété par les comptes.

Les membres de la sous-commission veaux ont été avertis par Gérard Genoud. Une séance sera convoquée prochainement.

### 3. SEPO

Philippe Chauvie remet à chacun le SEPO remis à jour. Il est parcouru et les commentaires suivants sont apportés :

- La question de la cessation des droits des consorts est complexe. Urbain Kittel se renseigne et apportera des compléments d'information.
- Selon Paul Michelet, le travail de la commission agricole doit servir à trouver de quoi nourrir le bétail actuel, sans vouloir augmenter le nombre d'UGB. Il faut donc évaluer les surfaces de fauche et de pâture et définir le nombre d'UGB qu'il est possible de nourrir. Ce sont les surfaces qui déterminent le nombre d'UGB. Ce thème doit être coordonné avec les commissions ⑥ et ⑦.
- La construction devrait ralentir dans les prochaines années (2009 – 2010). A terme, l'agriculture reprendra de l'essor.
- Il faut être attentif au problème de l'eau qui est nécessaire pour l'irrigation mais parfois retenue de manière trop intensive pour la production d'électricité.
- Le service de l'entreprise Ammeter est extrêmement performant et rapide. Y'a-t-il un volume d'affaire suffisant en Anniviers pour y développer un atelier agricole ? Le service sera-t-il aussi performant qu'actuellement ? Si la demande entre la commune, les remontées mécaniques et les agriculteurs est suffisante pour créer une poste de travail, il faut laisser la porte ouverte.
- Aides pour les foins : Il est proposé de mettre des annonces pour rechercher des jeunes pour travailler aux foins l'été. Si le travail est bien rémunéré (CHF 15.- / h), des étudiants seront certainement intéressés.
- Des solutions doivent être trouvées pour toutes les étables, concernant les remplacements. Mireille Melly prend contact avec l'Etat pour voir s'il est possible d'obtenir des aides.
- Bisses : la remise en état de certains bisses est bénéfique pour l'aspersion et pour le tourisme. A la commission ⑩ de travailler ce sujet qui entre dans le cadre des projets à soumettre à l'Etat. La commission ⑨ garde un œil sur ce qui sera proposé mais n'a pas pour but de développer des projets touristiques. (mise en place d'une politique communale du tourisme, suivi de la nouvelle loi sur le tourisme, ...).

Priorités du SEPO : chacun est chargé de classer les éléments classés sous Potentialité de 1 à 9 (1 étant la priorité la plus importante) et envoie à Martine Antonier Tschus les propositions.

Il est rappelé que les communes sont l'organe de décision pour les projets qui seront déposés dans le cadre du travail de la commission agricole, ce sont elles qui décideront des priorités, la commission entendue.

#### **4. Problématique des prairies sèches**

Les communes qui ont reçu le courrier du 12 mars dernier du service des forêts demandant une prise de position sur l'ordonnance sur la protection des prairies sèches doivent absolument répondre qu'elles s'en remettent à l'avis du canton.

Un délai de réflexion supplémentaire, justifié par la fusion prochaine des communes d'Anniviers et l'étude des plans de zones, doit être demandé.

De son côté, la commission ⑩ prépare une proposition de zones de prairies sèches qu'il faudra céder.

#### **5. Tableau des aides actuelles des communes en matière d'agriculture**

Il est attendu de la nouvelle commune une aide à hauteur de CHF 150'000.- pour l'agriculture. 50 % pour les produits laitiers et fromages d'alpage et 50 % comme aide aux surfaces de fauche codes 11 et 12, ne pas subventionner les plats.

Une autre proposition est faite : l'aide aux unités (de lait, UGB,...) et à la surface entretenue, plats compris.

Bagnes accorde une prime à la race d'Hérens.

Ces points sont à réfléchir.

#### **6. Date de la prochaine séance**

13.06.07 à 17h30 au bureau communal de Vissoie.

Fin à 16h45

Pour le PV : Martine Antonier Tschus